

## Mary Wagner et Linda Gibbons, prisonnières de conscience au Canada

Author : Olivier-Bault

Categories : [Ethique et moeurs](#), [International](#)

Date : 7 avr 2015 à 7:19



Mary Wagner et Linda Gibbons ont choisi la désobéissance civile pour défendre le droit le plus fondamental, le droit de chaque être humain à la vie. Au Canada, l'industrie de l'avortement a atteint le summum de l'horreur puisqu'elle a obtenu un délai légal pour qu'une femme puisse être avortée à sa simple demande de... 9 mois, c'est-à-dire tant que son bébé se trouve encore dans son ventre. Plus la grossesse est avancée, plus le procédé devient digne d'un film d'épouvante avec des psychopathes en blouse blanche. Pour les avortements après la 13<sup>e</sup> semaine de grossesse, le site [Avortement au Canada](#) explique la méthode : *l'avortement par dilatation et évacuation est un avortement où on utilise les forceps au lieu de la succion ou en*

*plus de celle-ci pour démembrer et extraire le fœtus. En réalité, une combinaison de méthodes est généralement utilisée pour l'avortement après 13 semaines. À mesure que le fœtus grandit et que ses os durcissent, il devient plus difficile à extraire. Le col doit être ouvert plus grand, et la tête du fœtus est devenue grosse et doit être broyée avant de pouvoir être enlevée. Les fragments d'os sont acérés et doivent être enlevés prudemment pour éviter des blessures à l'utérus et au col. Les parties de fœtus enlevées doivent être identifiées pour assurer que l'avortement est complet et qu'aucun fragment ne reste dans l'utérus. On emploie la succion pour le dernier nettoyage de toute parcelle de tissu fœtal ou placentaire qui peut rester.*

Cela ne veut pas dire que les avortements avant la 13<sup>e</sup> semaine soient moralement plus défendables mais à mesure du développement de l'enfant il devient plus difficile aux personnels médicaux qui prennent part à des avortements pour la simple raison qu'une femme ou, bien souvent, son entourage, ne veut pas de son bébé, de prétendre croire que le fœtus n'est pas encore un être humain. Surtout quand, avec la méthode décrite ci-dessus, ils doivent bien s'assurer après avoir extrait l'enfant assassiné qu'il y a bien 4 membres, un tronc et une tête sur leur plateau.

Soit dit en passant, comme dans les autres pays occidentaux où l'avortement est autorisé à un stade avancé qui permet de connaître avec certitude le sexe de l'enfant, au Canada les petites filles sont assassinées plus souvent que les petits garçons, et c'est là que le féminisme moderne (les féministes du début du XX<sup>e</sup> siècle avaient l'avortement en horreur considérant qu'il ne peut être commis de pire violence à l'encontre d'une femme) se noie dans ses contradictions (voir l'article : [La Grande-Bretagne et l'Australie autorisent les avortements motivés par le sexe de l'enfant. Mais que font les féministes ?](#)).

Les Canadiennes Mary Wagner, 41 ans, et Linda Gibbons, 67 ans, ont choisi de sacrifier leur vie pour en sauver d'autres. Dès qu'elles sont remises en liberté, ces deux Canadiennes de confession chrétienne – Mary est catholique, Linda est protestante – se rendent devant des cliniques où l'avortement est pratiqué pour prier, pour parler avec les femmes venues se faire avorter, pour leur offrir des roses et de l'aide. À elle seule, Mary Wagner a sauvé une centaine de vies et passé 2 ans en prison tandis que Linda Gibbons a passé dix ans en prison au cours des deux dernières décennies. À chaque fois qu'elles sortent de prison, elles brisent l'interdiction qui leur est faite par la justice canadienne de s'approcher des cliniques où l'on avorte. Les personnels de ces avortoirs appellent la police qui vient arrêter la « criminelle » non violente. Accusée de gêner l'exercice de l'activité de l'entreprise d'avortement où elle se trouve, car l'avortement est un secteur d'activité lucratif, voilà notre défenseuse des droits civiques de retour en détention. Lors d'une arrestation particulièrement brutale de Mary Wagner qui n'opposait pourtant pas de résistance aux policiers appelés à la rescousse par le personnel de la clinique, plusieurs femmes ont renoncé à se faire avorter, choquées du traitement réservé à une personne venue leur dire avec douceur qu'elles n'étaient pas obligées de tuer leur enfant, qu'elles pouvaient trouver de l'aide auprès des associations pro-vie et qu'une autre solution était possible. Des mots qu'elles n'avaient sans doute pas entendu de la bouche de leurs proches car la liberté de choix que le libre accès à l'avortement est censé donner est un leurre pour nombre de mères. Combien de femmes avortent-elles sous la pression de leurs familles ? Une pression rendue possible justement par la légalisation de l'avortement. Et ce sont elles qui doivent ensuite vivre avec la conscience d'avoir tué leur

enfant. Pour celles qui ont une conscience bien entendu car on trouvera toujours des militantes fanatisées du Planning familial pour se dire fières de s'être fait avorter.

L'an dernier, alors que Mary Wagner avait une nouvelle fois été arrêtée, le juge lui a lancé à la figure : « Vous avez tort et votre Dieu a tort ». Cette affirmation a été critiquée par la cour d'appel, qui a réduit de moitié la sentence de 180 jours de prison infligée à Mary Wagner, permettant ainsi sa libération début octobre. Mais Mary Wagner a de nouveau été arrêtée pour s'être encore une fois introduite dans une clinique afin de parler avec les femmes venues se faire avorter. C'était le 23 décembre dernier, juste avant les fêtes de Noël. Elle aurait pu recouvrer rapidement la liberté si elle avait accepté les conditions posées par le juge mais elle les a refusées car il lui aurait fallu promettre de ne plus s'approcher à moins de 500 m de toute clinique où les avortements sont pratiqués. Rebelote également pour Linda Gibbons, à nouveau arrêtée le 24 mars dernier, et qui a elle aussi refusé les conditions posées par le juge pour sa libération provisoire.

Dans les médias canadiens, c'est silence radio. On ne parle que rarement et succinctement de ces deux prisonnières de conscience dans un de ces pays occidentaux qui prétend pouvoir donner des leçons de morale droits-de-l'hommes au monde entier sans voir cette énorme poutre pourrie dans son œil. Les journaux mentionnent rarement le cas de ces deux militantes non violentes pour la vie. Là où il en a été question, c'était pour critiquer en 2012 la décision d'un député conservateur de remettre à Mary Wagner une médaille en reconnaissance de son combat. Pour les médias canadiens, c'était récompenser une « criminelle ». Pour en savoir plus sur Mary Wagner et Linda Gibbons, il faut se tourner vers le site pro-vie canadien Life Site News ou vers les médias... polonais.

Mary Wagner notamment est en effet très connue en Pologne où son combat et les répressions dont elle fait l'objet sont suivis de près par plusieurs grands médias catholiques. Elle s'est même rendue dans la patrie de Jean-Paul II à l'invitation d'une association pro-vie et elle y a donné plusieurs interviews et été invitée dans de nombreuses églises, car l'Église polonaise est fortement engagée dans la défense du droit à la vie des plus petits. Et ce sont principalement de petits groupes de Polonais qui organisent des actions de protestation devant les ambassades canadiennes de plusieurs villes d'Europe pour demander la libération des deux femmes. Lors de la manifestation de février devant l'ambassade du Canada, le professeur Chazan, qui a perdu l'année dernière son poste de directeur d'un hôpital de Varsovie pour un refus d'avorter, était lui aussi présent (voir [l'interview du professeur Chazan](#) pour Nouvelles de France). C'est aussi un réalisateur polonais, Grzegorz Braun, qui a fait un documentaire sur le combat de Mary Wagner, sous le titre « Not about Mary Wagner » (« Pas sur Mary Wagner »), car Mary Wagner ne souhaite pas que l'on parle d'elle. Elle voudrait que l'on parle de ces enfants que l'on assassine chaque jour en milieu médical. Au Canada, environ un quart des enfants (plus de cent mille) sont ainsi assassinés en phase prénatale chaque année.

Une lueur d'espoir toutefois : 45 députés à la Chambre des Communes du Canada (sur 308) forment un comité pro-vie qui demande que la vie humaine soit protégée dès la conception. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est nettement plus que le nombre de députés pro-vie à l'Assemblée nationale française. Ce comité soutient également l'action de Mary Wagner, Linda

Gibbons et des autres militants pro-vie emprisonnés au Canada. Le débat sur l'avortement n'est donc pas définitivement clos même si les milieux pro-avortement sont parvenus comme en France à en faire un sujet interdit dans les grands médias. Lors de sa visite en Pologne, Mary Wagner a toutefois précisé qu'à chaque fois qu'elle intervient dans un centre d'avortement, elle a en tête de sauver la femme à qui elle s'adresse et son enfant, et pas de changer la société.